

INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES D'AIX-EN-PROVENCE

EXAMEN D'ACCES

AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'AVOCATS

SESSION 2015

18 septembre 2015

9H A 12H - Amphi. MONTPERRIN

3^{ème} EPREUVE ECRITE DE CARACTERE PRATIQUE

DROIT ADMINISTRATIF

Les étudiants traiteront les 4 cas pratiques suivants. Chaque cas pratique est indépendant l'un de l'autre.

1er cas pratique : Deux détenus, au lourd passé judiciaire, ont fait l'objet de deux mesures disciplinaires qu'ils considèrent comme attentatoire à leur liberté. La première concerne la décision de changement d'affectation d'une maison d'arrêt à un établissement pour peines.

La seconde concerne l'inscription sur le répertoire des détenus particulièrement signalés.

Tous deux se demandent si une action en justice est en mesure de prospérer.

Que vous inspirent ces différents éléments au regard des dernières évolutions jurisprudentielles intervenues depuis les décisions Marie et Hardouin ? (5 points).

2ème cas pratique : Alors qu'un groupe de promeneurs se promenaient sur un sentier, ouvert au public, au sein d'une forêt domaniale, un bloc de rocher s'est accidentellement détaché d'une paroi, blessant grièvement plusieurs d'entre eux. En sa qualité de propriétaire de l'édifice, le maire de cette commune se demande si sa responsabilité pourrait être engagée devant le Conseil d'Etat statuant en premier et dernier ressort. Que vous inspirent ces différents éléments ? (5 points)

3ème cas pratique : Malgré la prise d'un arrêté de police par le conseil municipal au profit du maire, le conseil se demande, en raison de la résistance de l'intéressé, s'il doit faire procéder à l'exécution d'office de cette décision. (5 points)

4ème cas pratique : Bien que marié depuis plus de huit ans, ce couple vient d'apprendre que son mariage risque d'être considéré comme nul et non avenu dans la mesure où la délégation de signature dévolue au maire à l'un de ses conseillers municipaux vient d'être annulée an premier ressort par la CAA de Marseille (5 points).